

# Descriptif du visuel « Comparaison des émissions de CO<sub>2</sub> par habitant pour la combustion d'énergie fossile dans les départements d'outre-mer en 2015 »



Émissions de CO<sub>2</sub> par habitant pour la combustion d'énergie fossile en 2015 :

- Martinique : 5,69 tonnes de CO<sub>2</sub> par habitant ;
- La Réunion : 4,45 tonnes de CO<sub>2</sub> par habitant ;
- Guadeloupe : 6,7 tonnes de CO<sub>2</sub> par habitant.